Version: 2020-10-02 (20-MS-07435-45)

Mise à jour : 2020-10-02 (20-MS-07435-45)

COVID-19: Gradation des mesures dans les milieux de vie en fonction des paliers d'alerte

Hébergement en DP-DI-TSA

Directives applicables dans les internats, foyers de groupe, ressources ou résidences à assistance continue et unités de réadaptation comportementale intensive Recommandations pour les logements communautaires ayant une entente avec le RSSS en vertu de l'article 108 de la LSSS

N.B.

- Il revient aux directions de santé publique régionales de déterminer le niveau applicable à chaque région.

Les directives sanitaires applicables aux différents milieux de vie sont établies en fonction de deux principaux éléments :

- Les facteurs de vulnérabilité à la COVID-19 des personnes d'un même milieu de vie;
- · L'organisation de services du milieu de vie (milieu de vie similaire à une cellule familiale ou non, nombre de personnes différentes qui offrent les services aux usagers, le nombre potentiel de visites).

N.B. Si des personnes vulnérables à la COVID-19 vivent dans le milieu ou si l'usager lui-même l'est, une évaluation du risque doit être réalisée pour protéger le milieu, en concertation avec la PCI de l'établissement. Les directives pourraient alors être ajustées.

Les facteurs de vulnérabilité concernant la complication à la COVID-19 reconnus à ce jour sont les suivants:

- Personnes de 70 ans et plus
- Personnes immunosupprimées (selon l'avis de l'INESSS) : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID-19 Immunosupression.pdf)
- Personnes ayant une maladie chronique, plus spécifiquement une maladie chronique non contrôlée ou compliquée assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers. (référer à la page 4 de cet avis de l'INSPQ sur les travailleurs atteints d'une maladie chronique pour plus de détails : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2967 protection travailleurs sante maladies chroniques.pdf)
- Personnes avec une obésité importante (à titre indicatif, IMC ≥ 40);
- Personnes avec une condition médicale entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration (ex. : un trouble cognitif, une lésion médullaire, un trouble convulsif, des troubles neuromusculaires).

	Nouvelle normalité	Mesures additionnelles					
Mesures	Palier d'alerte 1	Palier d'alerte 2	Palier d'alerte 3	Palier d'alerte 4	Isolement préventif / Isolement ou Éclosion (au moins 2 cas confirmés dans le milieu de vie)		
Accès au milieu (visites et sorties): le nombre de nouvelles personnes proches aidantes ou de visiteurs peut être modulé en fonction de la capacité d'accueil et du contexte particulier du milieu de vie (nombre de cas infectés ou employés absents).							
Personnes proches aidantes (PPA) ¹							
À l'intérieur du milieu dans la	Permis maximum 10 personnes à la	Permis maximum 10 personnes à la	Permis 2 PPA à la fois à la chambre	Permis	Permis		
chambre	fois*, sans dépasser 2 PPA à la fois à	fois, sans dépasser 2 PPA à la fois à la	+ se référer aux directives pour les	1 PPA à la fois + se référer aux	1 PPA à la fois + se référer aux		
	la chambre + se référer aux directives	chambre + se référer aux directives	visites pour les soins palliatifs	directives pour les visites pour les	directives pour les visites pour les		
				soins palliatifs	soins palliatifs		

¹ Personne proche aidante: Toute personne qui, de façon continue ou occasionnelle, apporte un soutien à un membre de son entourage qui présente une incapacité temporaire ou permanente et avec qui elle partage un lien affectif, qu'il soit familial ou non. Le soutien est offert à titre non professionnel, dans un cadre informel et sans égard à l'âge, au milieu de vie ou à la nature de l'incapacité du membre de l'entourage, qu'elle soit physique, psychosociale ou autre. Il peut prendre diverses formes, par exemple, l'aide aux soins personnels, le soutien émotionnel ou l'organisation des soins.

Mise à jour : 2020-10-02 (20-MS-07435-45)

	pour les visites pour les soins palliatifs	pour les visites pour les soins palliatifs			
À l'intérieur du milieu dans les espaces communs (ex : salon, salle à manger, etc.)	Permis maximum 10 personnes à la fois*, fortement recommandé que les PPA soient en provenance de maximum 3 ménages, en respectant la distance physique de 2 mètres	·	Non-permis sauf pour circuler à la chambre et le port du masque ou un couvre visage est obligatoire	Non-permis sauf pour circuler à la chambre et le port du masque ou un couvre visage est obligatoire	Non permis
Sur le terrain du milieu de vie (Nombre de PPA total à l'extérieur)	Permis maximum 10 personnes à la fois*, fortement recommandé que les PPA soient en provenance de maximum 3 ménages	Permis maximum 10 à la fois*, fortement recommandé que les PPA soient en provenance de maximum 3 ménages	Permis maximum 6 à la fois*, fortement recommandé que les PPA soient en provenance de maximum 2 ménages pour tout le milieu d'hébergement	Permis 1 PPA à la fois	Isolement préventif ou isolement : Non permis Éclosion localisée : Non Permis sauf si autorisation de l'équipe PCI
Accompagner l'usager à l'extérieur du terrain (ex. marche)	Permis	Permis	Permis	Non permis	Non permis pour ceux qui sont en isolement préventif ou isolement Non permis si éclosion sauf si autorisation de l'équipe PCI (unité ou étage distinct)
Visiteurs ² (en respectant le nombre maximal de personnes pour les rassemblements privés)					
À l'intérieur du milieu dans la chambre	2 personnes à la fois dans la chambre	2 personnes à la fois dans la chambre	Compenser par autres moyens (ex. : téléphonique) et limiter la fréquence pour des raisons humanitaires seulement	Non permis + se référer aux directives pour les soins palliatifs	Non permis sauf si autorisation de l'équipe PCI + se référer aux directives de soins palliatifs
À l'intérieur du milieu dans les espaces communs (ex : salon, salle à manger, etc.) (Nombre de visiteurs total dans le milieu)	Permis maximum 10 à la fois*, fortement recommandé que les visiteurs soient en provenance d'un maximum de 3 ménages	Permis maximum 10 à la fois*, fortement recommandé que les visiteurs soient en provenance d'un maximum de 3 ménages	Permettre le passage pour accéder à la chambre de sa famille et porter le masque obligatoirement	Non permis + se référer aux directives pour les visites pour les soins palliatifs	Non permis + se référer aux directives pour les soins palliatifs
Sur le terrain du milieu (Nombre de visiteurs total)	Permis maximum 10 personnes à la fois*, fortement recommandé que les visiteurs soient en provenance d'un maximum de 3 ménages	Permis maximum 10 à la fois*, fortement recommandé que les visiteurs soient en provenance d'un maximum 3 ménages	Permis maximum 6 personnes à la fois*, fortement recommandé que les visteurs soient en provenance de maximum 2 ménages pour tout le milieu d'hébergement	Non permis	Non permis
Accompagner l'usager à l'extérieur du terrain (ex. marche)	Permis	Permis	Non permis	Non permis	Non permis
Professionnels :	Permis	Permis	Favoriser la consultation/l'intervention à distance	Favoriser la consultation/l'intervention à distance sinon services essentiels seulement	Favoriser la consultation/l'intervention à distance sinon services essentiels seulement

² Visiteurs: toute personne qui souhaite visiter l'usager, qui n'est pas de la famille, et qui n'entre pas dans la définition d'une personne connue de l'aidé avec laquelle les contacts sont ponctuels et non essentiels à son intégrité physique et psychologique. Il peut également s'agir d'une personne non connue de l'aidé. De plus, pour les visiteurs qui proviennent d'une région n'ayant pas le même palier d'alerte que celui où est situé le milieu de vie, les directives du palier d'alerte les plus contraignantes s'appliquent.

Version : 2020-10-02 (20-MS-07435-45)

Mise à jour : 2020-10-02 (20-MS-07435-45)

- réguliers de l'équipe interdisciplinaires			sinon ajuster la fréquence selon les		
(ergothérapeute, physiothérapeute,			besoins	En RAC/URCI : professionnels	
TS, nutri, etc.)				réguliers et SSS : ajuster la fréquence	
- de la santé et des services sociaux de			En RAC/URCI : ajuster la fréquence	selon les besoins	
l'établissement (SSS) (ex. : éducateur,			selon les besoins		
ergothérapeute, infirmière, etc.)					
- hors établissements (ex. : dentistes,					
orthésistes, podologue, etc.)					
Personnel engagé (ex : coiffure, soins des	Permis	Permis	Favoriser la	Services essentiels seulement et	Non permis
pieds, etc.)			consultation/l'intervention à distance	application rigoureuse des mesures	
			sinon ajuster la fréquence selon les	PCI	
			besoins		
Bénévoles	Permis	Permis	Compenser par des moyens	Compenser par des moyens	Non permis
Deliveroles .		. crims	alternatifs	alternatifs	Non permis
Travailleurs pour construction, rénovation	Permis	Permis	Permis pour terminer les travaux déjà	Non permis, sauf pour les réparations	Non permis, sauf pour les réparations
ou réparation	i eiiiiis	i eiiiiis	débutés ou essentiels	et l'entretien nécessaires pour	et l'entretien nécessaires pour
			debutes ou essentiels	assurer la sécurité	assurer la sécurité
Visites de visio DCI (MCCC DCCC)	Downia	Downia	Downia		
Visites de vigie PCI (MSSS, RSSS)	Permis	Permis	Permis	Permis	Permis
Visites par Agrément Canada	Permis	Permis	Non permis	Non permis	Non permis
Visites du processus de contrôle de la	Permis	Permis	Permis, seulement pour vérification	Permis, seulement pour vérification	Non permis
qualité des services (RSSS)			de plaintes liées à la qualité des	de plaintes liées à la qualité des	
			services et à la sécurité des résidents	services et à la sécurité des résidents	
Livraison pour les usagers (nourriture,	Permis	Permis	Permis avec mécanisme sécuritaire	Permis avec mécanisme sécuritaire	Permis avec mécanisme sécuritaire
achats, etc.) et biens apportés par les			pour la livraison (comprenant	pour la livraison (comprenant	pour la livraison (comprenant
familles			notamment la désinfection de	notamment la désinfection de	notamment la désinfection de
			l'emballage ou du contenant) ou un	l'emballage ou du contenant) ou un	l'emballage ou du contenant) ou un
			délai de 72 heures	délai de 72 heures	délai de 72 heures
Surveillance					
Registre de toutes les personnes qui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
entrent					
Vigie des symptômes des personnes qui	Auto déclaration des symptômes	Auto déclaration des symptômes	Auto déclaration des symptômes	Auto déclaration des symptômes	Auto déclaration des symptômes
entrent	· '	, .	, ,	Í '	, ,
Supervision mesures PCI des visiteurs,	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
bénévoles, etc.					
Résidents/usagers					
Hébergement temporaire dans le milieu	Permis	Permis	Non permis – sauf pour urgence et	Non permis	Non permis – sauf pour urgence et
(ex. : lits de répit, dépannage,			avec isolement préventif 14 jours	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	avec isolement préventif 14 jours
convalescence)			avant l'intégration dans le milieu	En RAC/URCI : pour urgence	area solement preventin 14 jours
convaicacence)			availer integration dans le milled	seulement et avec isolement	
				préventif 14 jours avant l'intégration	
				dans le milieu	

Version : 2020-10-02 (20-MS-07435-45)

Mise à jour : 2020-10-02 (20-MS-07435-45)

Transfert vers une autre ressource	Dormis	Dormic	Non normic sout nour urganas at	Non normic sout nour urganes at	Non normic court nour urganics of
	Permis	Permis	Non permis – sauf pour urgence et	Non permis – sauf pour urgence et	Non permis – sauf pour urgence et
d'hébergement			avec isolement préventif 14 jours	avec isolement préventif 14 jours	avec isolement préventif 14 jours
			avant l'intégration dans le milieu	avant l'intégration dans le milieu	
Accompagnement par des proches lors de	Permis, à appliquer en conformité à	Permis, à appliquer en conformité à	Permis, à appliquer en conformité à	Permis, à appliquer en conformité à	Permis, à appliquer en conformité à
l'admission du résident/usager	la mesure visant PPA	la mesure visant les PPA	la mesure visant les PPA	la mesure visant les PPA	la mesure visant les PPA
Isolement préventif à la chambre (ex. :	Seulement si symptômes	Seulement si symptômes	Seulement si symptômes	Seulement si symptômes	Seulement si symptômes
non-respect des consignes)					
Surveillance des symptômes des	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Quotidien
résidents/usagers					
Soins et services de base (habillage,	En respect des mesures PCI	En respect des mesures PCI	En respect des mesures PCI	En respect des mesures PCI	En respect des mesures PCI
hygiène, lever, transferts, etc.)					
Repas:					
Salle à manger	Permis	Permis	Permis en réduisant le nombre	Permis en réduisant le nombre	Non permis
			d'usagers en même temps,	d'usagers en même temps,	
			augmenter les heures de repas,	augmenter les heures de repas,	
			respecter concept de bulle	respecter concept de bulle.	
À la chambre	Seulement si au plan d'intervention	Seulement si au plan d'intervention	Seulement si au plan d'intervention	Seulement si au plan d'intervention	À favoriser
		·		·	Obligatoire pour les personnes en
					isolement
Activités de loisirs individuelles	Permis	Permis	Permis	Permis	Permis
Activités de loisirs de groupe	Permis	Permis	Permis si tous les résidents y sont	Permis si tous les résidents y sont	Non permis
0	Si 10 usagers/résidents ou plus vivent	Si 10 usagers/résidents ou plus vivent	depuis plus de 14 jours, pas de	depuis plus de 14 jours, pas de	·
	dans le milieu : distanciation ou	dans le milieu : distanciation ou	distanciation nécessaire entre les	distanciation nécessaire entre les	
	respect du concept de bulle	respect du concept de bulle	usagers, respect du concept de bulle	usagers, respect du concept de bulle	
	,	,	(si l'usager a fait un séjour à	(si l'usager a fait un séjour à	
			l'extérieur du milieu, le respect du 14	l'extérieur du milieu, le respect du 14	
			jours s'applique)	jours s'applique)	
Activités visant à prévenir le	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
déconditionnement	o billigation c	o singuitori c	o s.i., attoric	o s.i.gaton e	
Marches extérieures	Permises, supervisées ou non selon la	Permises, supervisées ou non selon la	Permises, supervisées ou non selon la	Permises avec supervision	Sur le terrain, sous supervision, si
Marches exterieures	condition / problématique de	condition / problématique de	condition / problématique de	Termises avec supervision	non positif
	l'usager	l'usager	l'usager		ποπ ροσιτπ
Activités scolaires et socio-	Permis	Permis, en respect des consignes de	Permis, en respect des consignes de	Permis, en respect des consignes de	Non permis
professionnelles (école, stages, travail,	T CITIII	la santé publique	la santé publique	la santé publique et de PCI	Non pennis
activités de jour, etc.)		ia sante publique	ia sainte publique	la sante publique et de l'el	
activites de jour, etc.,				S'il y a des personnes vulnérables à la	
				S'il y a des personnes vulnérables à la	
				COVID-19 dans le milieu, évaluer le	
				risque et mettre en place des	
				mesures de distanciation entre	
				l'usager qui participe à ces activités	
				et les personnes vulnérables.	

Sorties extérieures						
Sur le terrain	Permis : distanciation ou concept de	Permis : distanciation ou concept de	Permis : distanciation ou concept de	Permis : distanciation ou concept de	Non permis pour les personnes en	
	bulles.	bulles.	bulles.	bulles.	isolement	
À l'extérieur dans la communauté (ex. :	Permis	Permis	Non recommandé	Non recommandé	Non permis pour les personnes en	
courses, rdv médicaux)			Limiter la fréquence aux sorties	Limiter la fréquence aux sorties	isolement	
			essentielles	essentielles		
Congé temporaire dans la communauté	Permis	Permis	Limiter la fréquence aux sorties	Non recommandé	Non permis pour les personnes en	
(plus ou moins de 24 heures)			essentielles		isolement	
				Favoriser le maintien du lien social		
				par des moyens alternatifs		
				Permettre seulement, en situation		
				exceptionnelle pour préservation de		
				l'intégrité et de la santé de la		
				personne :		
				- si essentiel pour l'usager;		
				- dans une zone de même niveau		
				d'alerte;		
				- chez des personnes significatives		
				(ex. : famille, conjoint).		
Personnel/remplaçant/stagiaire						
Personnel/remplaçant/stagiaire dédié au milieu de vie ³	Recommandé	Recommandé	Fortement recommandé	Obligatoire	Obligatoire	
Personnel/remplaçant/stagiaire dédié à	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Fortement recommandé	Obligatoire	
l'étage ou en respectant les différentes						
zones (chaudes, tièdes, froides)						
Recours au personnel d'agence	Permis	Permis	En dernier recours si personnel	En dernier recours si personnel	En dernier recours si personnel	
	Mais prioriser le même personnel des	Mais prioriser le même personnel des	exclusif au milieu de vie et s'assurer	exclusif au milieu de vie et s'assurer	exclusif au milieu de vie et s'assurer	
	agences et s'assurer que ces derniers	agences et s'assurer que ces derniers	que ces derniers ont reçu la	que ces derniers ont reçu la	que ces derniers ont reçu la	
	ont reçu la formation PCI.	ont reçu la formation PCI.	formation PCI	formation PCI	formation PCI	
Vigie des symptômes du	Auto déclaration des symptômes à	Auto déclaration des symptômes à	Auto déclaration des symptômes à	Auto déclaration des symptômes à	Auto déclaration des symptômes à	
personnel/remplaçant/stagiaire qui entre	chaque quart de travail	chaque quart de travail	chaque quart de travail	chaque quart de travail	chaque quart de travail	
dans la ressource						
Changement de vêtements avant et après	Recommandé	Recommandé	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	
chaque quart de travail						

³ Doit également être en conformité avec d'autres directives ministérielles ou arrêtés ministériels s'appliquant aux ressources humaines.